
L'an deux mille dix-huit, le 11 avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 avril 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François AUBER, Maire.

Sont présents : M. François AUBER, Maire ; M. Aurélien PAUL, Mme Noëlle LEVEAU, M. Olivier HENRY, Mme Clydie RENARD, M. Philippe VALLIN adjoints, Mme Frédérique RATTE, M. Blaise ALLEAUME, Mme Josiane COIGNET, Mme Réjane DEVAUX, M. Gilles HONORE, Mme Virginie WALBROU, M. Pascal REGHEM, Mme Maria MARQUES, Mme Micheline MONVILLE, Mme Michèle LESAUVAGE, M. Patrice DELAMARE, M. Christian POUPEL et Mme Caroline VAIN.

Absent représenté :

Absent excusé:

... remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Date de convocation : 05/04/2018

Date d'affichage : 05/04/2018

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : Votants : Pour : Contre : Abstention :

OBJET : Taux d'imposition 2018 (14/2018)

Rapporteurs : M. Aurélien PAUL et M. François AUBER

Mesdames, Messieurs,

Il vous est proposé de maintenir à l'identique les taux d'imposition et donc d'adopter les taux suivants pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation (TH) à 14,42 %,
- Taxe foncière bâtie (TFB) à 11,37 %,
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) à 18,14 %.

Annexe : Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Pour extrait conforme,

Le Maire,